



Les priorités du **Comité économique et social européen** durant la **présidence espagnole** du Conseil de l'Union européenne

Janvier – juin 2010



Comité économique et social européen



Le Comité économique et social européen : un pont entre l'Europe et la société civile organisée

Le Comité économique et social européen assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Institué par le traité de Rome en 1957, c'est un organe institutionnel consultatif. La fonction consultative du Comité économique et social européen permet à ses membres, et donc aux organisations qu'ils représentent, de participer au processus de décision communautaire. Étant donné le large spectre d'opinions et d'intérêts représentés, les débats menés au sein du CESE demandent souvent des négociations complexes impliquant non seulement les partenaires sociaux, à savoir les employeurs (Groupe I) et les salariés (Groupe II), mais aussi – et c'est là que réside l'une des spécificités du CESE – tous les autres milieux socioprofessionnels représentés (Groupe III). L'expertise, les discussions et

négociations, et la recherche de convergences qui en résultent contribuent à augmenter la qualité et la crédibilité de la décision politique européenne en veillant à ce que les points de vue des différentes organisations et des divers groupes d'intérêt soient pris en compte et en faisant en sorte que les procédures soient plus ouvertes et plus transparentes pour les citoyens européens ainsi que pour les organisations de la société civile. Parce qu'il est à la fois un forum et une enceinte consultative, le Comité économique et social européen contribue à répondre à l'exigence d'une meilleure expression démocratique dans le processus de construction de l'Union européenne, y compris dans les relations de celle-ci avec les milieux économiques et sociaux des pays tiers. Ce faisant, il participe au développement d'une authentique conscience européenne.





La présidence du Conseil de l'Union européenne

Le Conseil de l'Union européenne rassemble les ministres représentant les gouvernements des États membres de l'UE et se réunit dans diverses formations en fonction des domaines traités. Les décisions législatives et politiques du Conseil sont préparées par un grand nombre de groupes de travail spécialisés et soumises ensuite par le comité des représentants permanents au Conseil même pour que celui-ci effectue un dernier examen et rende sa décision. À tour de rôle, les gouvernements des États membres occupent la présidence des différentes réunions du Conseil, et représentent le Conseil auprès des autres institutions européennes et l'Union européenne dans le monde. Les présidences du Conseil de l'Union européenne se fixent traditionnellement une série de larges priorités politiques ainsi qu'un programme de travail.

C'est le Royaume d'Espagne qui occupe la présidence durant le premier semestre 2010. Pour connaître les priorités de la présidence espagnole: <http://www.eu2010.es>.

La présente publication expose les principales activités que le Comité économique et social européen a prévu de mener au cours de la présidence espagnole, de janvier à juin 2010 et présente les questions sur lesquelles le Comité entend se concentrer.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction de Mario Sepi, président du CESE	6
Les activités du Comité économique et social européen durant la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne	7
Communiquer l'Europe en partenariat	7
Le traité de Lisbonne, la démocratie participative et le dialogue civil	8
La stratégie de Lisbonne renouvelée	9
Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale	10
Marché unique, production et consommation – Mieux légiférer et l'Observatoire du marché unique	11
Emploi, politique sociale et citoyenneté, immigration et intégration	12
Agriculture, développement rural, environnement, développement durable	13
Observatoire du développement durable	14
Transports, énergie, infrastructures, société de l'information	15
Mutations industrielles	16
L'Europe dans le monde	17
Le Comité économique et social européen (CESE)	18
Les membres espagnols du Comité économique et social européen	19
Priorités de la présidence espagnole du Conseil, janvier-juin 2010	23
Informations générales sur le Royaume d'Espagne	24
Programme des manifestations 2010	27
Pour en savoir plus	31



Introduction de Mario Sepi, président du CESE

La présidence espagnole de l'UE aura à la fois l'honneur et la difficile mission d'être protagoniste d'une étape historique pour l'Europe: l'entrée en vigueur définitive du traité de Lisbonne.

Les conséquences pour le Comité économique et social européen, en termes d'activités, sont considérables: en particulier, durant le premier semestre 2010, le Comité sera engagé dans l'examen et l'évaluation des implications et des perspectives politiques découlant du nouveau traité en ce qui concerne son rôle et ses compétences.

La mise en œuvre de la démocratie participative représentera l'un des principaux domaines d'action au cœur de nos activités et de nos réflexions: le Comité, en tant que catalyseur des demandes et des besoins de la société civile européenne, doit jouer pleinement son rôle pour que la démocratie participative devienne une réalité concrète et plus efficace.

Cette problématique va de pair avec l'engagement pris dans le domaine des droits fondamentaux. Dès le début de ma présidence, la protection des droits a fait partie de mes trois principales priorités, et j'ai l'intention de continuer à encourager le Comité à approfondir ses travaux dans ce domaine.

L'année 2010 sera également celle de la lutte contre la pauvreté: il est urgent d'agir en ce sens au niveau international et européen et le CESE a un rôle de premier plan à jouer pour ce qui est de l'importance de la mobilisation de la société civile autour de ce problème, que ce soit en distinguant des exemples de bonnes pratiques parmi les projets de la société civile visant à combattre la pauvreté ou en analysant les problèmes les plus urgents en matière de réduction de la pauvreté en Europe et dans les pays en développement.

Le Comité économique et social européen a une responsabilité toute particulière avec l'entrée en vigueur du nouveau traité, qui lui ouvre de nouvelles perspectives: le Comité doit investir dans le renforcement de ses capacités afin de faire face à tous les défis auxquels il sera confronté dans son nouveau rôle.

Ce sera également l'occasion de traduire en pratique les idées et les propositions que nous avons présentées dans notre "Programme pour l'Europe: propositions de la société civile" en avril dernier. Un dialogue renouvelé et renforcé avec les autres institutions, dans le contexte de la présidence espagnole et du nouveau traité, permettra au Comité de prouver la valeur ajoutée de ses propositions.



Mario SEPI, président du CESE

Outre les sujets que j'ai déjà évoqués, deux autres priorités acquièrent une importance particulière pour nous dans le cadre de la présidence espagnole de l'UE: l'éducation comme un des principaux moyens de lutter contre la pauvreté et le changement climatique qui représente le plus grand défi actuel à l'échelle planétaire, face auquel toutes les institutions européennes doivent réagir ensemble, en adoptant une approche commune.

Nous espérons que la présidence espagnole déploiera les efforts nécessaires pour apporter une réponse à ces questions essentielles. Elle devrait également faire preuve d'un engagement actif pour transmettre des messages positifs au sujet d'une Europe qui demeure ouverte sur le reste du monde.

Nous croyons qu'une approche active des défis actuels de la mondialisation est la seule manière pour l'Europe de guider notre société de demain, par la mise en œuvre de son modèle social. Une telle approche est particulièrement importante durant la période que nous traversons, où les conséquences sociales de la crise sont évidentes et doivent être affrontées de manière décisive.

Une fois de plus, je voudrais réaffirmer le principal message contenu dans le programme de ma présidence: "Droits et solidarité pour guider la mondialisation". J'adresse ce message à la présidence espagnole, car je suis convaincu que nous construirons sur cette base une coopération solide et fructueuse.

Contact:

Andrea Pierucci, chef de cabinet du Président
+32 25468441 andrea.pierucci@eesc.europa.eu

Mariachiara Esposito, porte-parole du Président
+32 25469350 mariachiara.esposito@eesc.europa.eu

Les activités du Comité économique et social européen durant la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne

Communiquer l'Europe en partenariat



Irini Pari
Vice-présidente
Présidente du groupe "Communication"

Sur les instances du président Sepi, guidé par son slogan: "Les droits et la solidarité pour guider la mondialisation", et sous la supervision du groupe "Communication" du CESE, présidé par Irini Pari, vice-présidente, le Comité économique et social européen poursuivra, lors de la présidence espagnole, ses activités en tant qu'acteur engagé en matière de communication:

- Le CESE accordera une attention particulière à la mondialisation, y compris aux défis posés par la croissance et l'emploi (relance de la stratégie de Lisbonne), l'immigration, le changement climatique et l'énergie, ainsi qu'à la défense du modèle social européen et à la relance de l'économie mondiale.
- Dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté, le Comité soutiendra les priorités de communication interinstitutionnelles décrites plus haut, ainsi que les activités visant à améliorer les relations avec les conseils économiques et sociaux nationaux et la société civile organisée, grâce au niveau élevé de services offerts aux membres du CESE.
- Il contribuera à renforcer le partenariat de communication avec les autres institutions européennes, conformément à son récent avis sur le thème "Communiquer l'Europe en partenariat". Avec son nouveau "Programme pour l'Europe", le CESE continuera à transmettre les propositions de la société civile aux députés européens nouvellement élus et à la nouvelle Commission européenne.
- Toujours dans ce contexte interinstitutionnel, le CESE participera activement à l'effort de communication sur le nouveau traité modificatif (traité de Lisbonne), renforçant de la sorte le principe de démocratie participative.

- Le CESE poursuivra la mise en œuvre des recommandations opérationnelles contenues dans ses avis sur le Plan D, sur le livre blanc, et sur la communication de la Commission intitulée "Communiquer l'Europe en partenariat", ainsi que l'approche exprimée dans son avis de 2008: "Comment concilier dimension nationale et dimension européenne dans la communication sur l'Europe".
- Enfin, il s'efforcera de mettre en pratique l'addendum sur la communication au protocole de coopération conclu en novembre 2005 entre la Commission européenne et le CESE, et signé en mai 2007. Cet addendum porte plus particulièrement sur la coopération décentralisée en matière de communication et sur les synergies avec la Commission européenne au niveau de la communication. Des points de contacts pour la communication ont déjà été désignés et continueront à s'engager dans l'action locale. En outre, le CESE organisera durant la présidence espagnole de l'UE une table ronde en Espagne, ciblant les représentants de la presse spécialisée.

Point de contact "communication" du CESE en Espagne:
José Maria Espuny Moyano, membre du CESE, membre
du Groupe I - "Employeurs"
jose.espuny@esc.europa.eu

Contact: Peter Lindvald Nielsen
+32 25469888
peter.lindvaldnielsen@esc.europa.eu



Le traité de Lisbonne, la démocratie participative et le dialogue civil

Le Comité se réjouit que le processus de ratification du traité de Lisbonne soit arrivé à son terme et que puissent être ainsi rapidement mises en place les réformes qui permettront à l'Union européenne d'être dotée du cadre institutionnel et des instruments appropriés pour mettre en œuvre de nouvelles politiques, lesquelles sont nécessaires pour relever avec succès les nombreux défis auxquels celle-ci est confrontée et qui sont au cœur des préoccupations des citoyens européens: la crise économique et financière, l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les changements climatiques et l'avenir du modèle social européen en particulier.

Les aléas du processus de ratification du traité de Lisbonne, et plus généralement de réforme des traités qui aura duré huit ans, ne doivent pas faire oublier que la construction européenne reste un projet porteur d'avenir pour les générations futures, mais ils témoignent aussi et une nouvelle fois de l'impérieuse nécessité d'en accroître la légitimité et la visibilité en faisant notamment en sorte que les citoyens européens, ainsi que les organisations et institutions qui les représentent, soient des acteurs à part entière du processus d'intégration.

La participation de la société civile à la décision publique est, dans ce contexte, un instrument essentiel non seulement de renforcement de la légitimité démocratique des institutions européennes et de l'action de l'Union, mais également pour favoriser l'émergence d'une perception partagée de ce à quoi sert l'Europe et où elle va.

Le traité de Lisbonne ouvre à cet égard des perspectives importantes pour le développement de la démocratie européenne, notamment au travers de ses dispositions qui consacrent la réalité de la démocratie participative et

introduisent un droit d'initiative citoyenne. La démocratie participative et la citoyenneté active sont en effet des principes essentiels dont dépend la réussite des politiques de l'Union européenne et, partant, l'avenir de celle-ci. C'est pourquoi il reste indispensable d'impliquer le plus largement possible la société civile aux niveaux national, régional et local, dans les processus politiques, d'inciter les citoyens européens à exprimer leurs attentes concrètes et, pour ce faire, de mettre en œuvre une véritable stratégie d'écoute et de dialogue portant sur les politiques de l'Union et sur la vision qu'ils ont d'un avenir commun.

Atteindre cet objectif exige toutefois un engagement véritable et durable de toutes les institutions de l'UE à mener un dialogue permanent avec les citoyens et les organisations de la société civile afin de se faire l'écho de leurs attentes et de leurs besoins.

Pour sa part et conformément à la fonction qui lui est impartie par les traités européens, le Comité est déterminé à poursuivre ses initiatives en étroite collaboration avec les institutions de l'UE et l'ensemble des acteurs de la société civile, pour contribuer, d'une part, à mettre en place un réel espace public européen de dialogue et, de l'autre, à donner un nouvel élan au projet européen bâti sur une vision progressiste de l'avenir de l'Europe pour ses citoyens.

Contact: [Patrick Fève](mailto:patrick.feve@eesc.europa.eu)
[+32 25469616](tel:+3225469616)
patrick.feve@eesc.europa.eu

La stratégie de Lisbonne renouvelée

Depuis la relance de la stratégie de Lisbonne par les chefs d'État et de gouvernement européens en 2005, le CESE considère ce projet comme l'un des plus importants pour l'Europe. Le CESE est persuadé que dans le contexte de la crise actuelle, la stratégie post-2010 continue à offrir un cadre efficace pour stimuler la croissance et l'emploi durables. Il est très important de poursuivre et de renforcer le processus de Lisbonne au-delà de 2010. L'Europe doit unir ses forces, et la société civile organisée a un rôle particulièrement important à jouer dans ce processus.

À la demande de la présidence espagnole de l'UE, le CESE a élaboré un *Rapport de synthèse sur la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et son avenir après 2010* qui devrait être présenté lors du Conseil européen de printemps 2010. Ce rapport a été préparé par l'Observatoire de la stratégie de Lisbonne du CESE (OSL) conjointement avec les conseils économiques et sociaux nationaux et les autres organisations partenaires.

Après l'adoption des conclusions de la présidence lors du

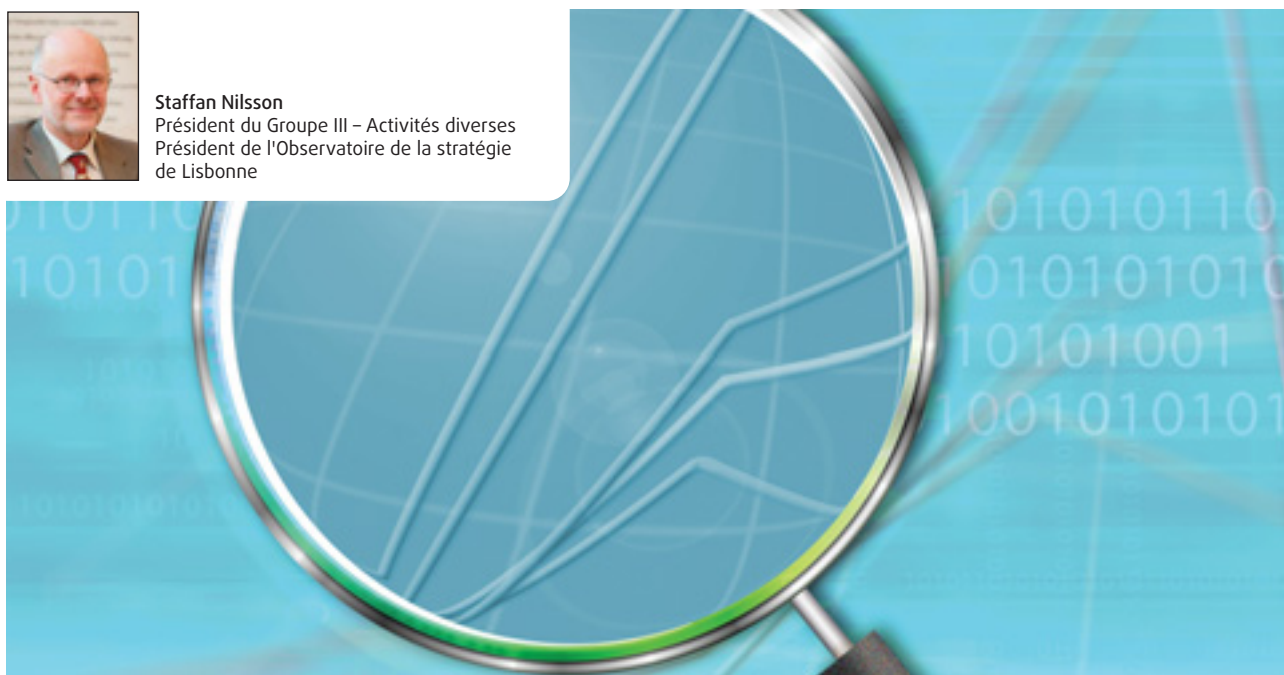
Conseil européen du printemps 2010, le CESE prévoit d'élaborer un plan d'action de la société civile pour la période post-2010. Pour mettre au point ce plan d'action, l'OSL travaillera de concert avec les CES nationaux afin de traduire les orientations politiques européennes en objectifs concrets et quantifiables pour la société civile au sens large.

Dans ce contexte, l'OSL entend approfondir sa coopération, déjà bien établie, avec la Commission européenne en ce qui concerne l'évaluation des progrès enregistrés par les États membres dans la mise en œuvre de la stratégie.

Contact: [Gilbert Marchlewitz](mailto:gilbert.marchlewitz@eesc.europa.eu)
+32 25469358
gilbert.marchlewitz@eesc.europa.eu



Staffan Nilsson
Président du Groupe III - Activités diverses
Président de l'Observatoire de la stratégie de Lisbonne





Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale

Gouvernance économique, régulation et contrôle des marchés financiers

La crise bancaire et financière s'est transformée en une crise économique profonde qui s'accompagne d'une croissance négative et de pertes d'emplois considérables. Le CESE continuera à suivre de près les initiatives en faveur de l'économie réelle. Il apportera également sa contribution au débat sur l'amélioration de la réglementation et du contrôle du secteur financier, notamment dans un avis spécifique sur les propositions réglementaires de la Commission concernant le nouveau contrôle financier, formulées suite au *Rapport de Larosière*.

Fiscalité

Dans le domaine législatif, le CESE sera consulté sur les propositions modifiant le règlement en vigueur en matière de coopération administrative dans le domaine de la TVA et introduisant l'application facultative, limitée et temporaire du mécanisme d'autoliquidation dans le système commun de TVA. Les deux propositions ont pour objectif la lutte contre la fraude fiscale transfrontalière et la prévention de celle-ci. Le Comité compte en outre s'exprimer sur les propositions à venir concernant l'imposition des bons à usage multiple et autres coupons promotionnels et la refonte de la directive relative au régime fiscal applicable aux paiements d'intérêts et de redevances.

Dans le domaine non législatif, le CESE s'attend à être consulté sur les initiatives de coordination dans le domaine des droits de succession d'une part, et des taxes retenues à la source sur les revenus transfrontaliers d'autre part, ainsi que sur l'impact des principes du marché intérieur sur les conventions fiscales en matière de double imposition.

Cohésion économique, sociale et territoriale

La Commission européenne a demandé au Comité un avis exploratoire sur le thème des partenariats efficaces dans la



Krzysztof Pater
Groupe III – Activités diverses
Président de la section ECO (Union économique
et monétaire, cohésion économique et sociale)



politique de cohésion de l'UE. L'avis que prépare le CESE sera achevé au premier semestre 2010 et présenté lors de deux conférences organisées, d'une part, par la Commission et, d'autre part, par le CESE. Le Comité y présentera des exemples de "meilleures pratiques" dans le domaine du partenariat et l'avis démontrera également que l'existence d'un partenariat efficace accroît sensiblement la qualité et l'impact des projets cofinancés par les fonds de cohésion.

Dans le cadre de son avis d'initiative *Innovation dans le tourisme: définir une stratégie pour un développement durable dans les îles*, le CESE tiendra en février 2010 une audition externe sur l'île de Malte. Ce nouvel avis du CESE a pour but de mettre en lumière les problèmes spécifiques auxquels les îles sont confrontées et de démontrer de quelle façon, malgré l'actuelle crise économique et financière, des solutions innovantes en matière de tourisme insulaire peuvent favoriser la croissance et l'emploi, et ce de manière durable et responsable.

Le nouveau traité qui sera entré en vigueur en 2010 ajoute la cohésion territoriale à la cohésion économique et sociale. Le Comité, qui a élaboré plusieurs contributions sur cette nouvelle compétence, est prêt à contribuer aux travaux de la présidence espagnole pour mettre en œuvre cette nouvelle politique.

Contact: [Alberto Allende](mailto:Alberto.Allende@eesc.europa.eu)
+32 25469679
alberto.allende@eesc.europa.eu

Marché unique, production et consommation – Mieux légiférer et l'Observatoire du marché unique



Bryan Cassidy
Groupe I – Employeurs
Président de la section INT
(Marché unique, production et consommation)

Protection des consommateurs

La politique européenne des consommateurs est une priorité de la section INT, qui organise le 15 mars 2010 à Madrid, avec la Commission européenne et la présidence espagnole, une Journée européenne des consommateurs, qui aura pour thème l'application pratique de l'acquis communautaire dans le domaine de la consommation. Ce thème générique pourrait encore être divisé en sous-domaines. Ceci sera défini en temps utile dans le cadre des contacts pris avec la présidence espagnole et la DG SANCO.

Contact: **Luis Lobo**
+32 25469717
luis.lobo@eesc.europa.eu
int@eesc.europa.eu

Politique industrielle et compétitivité

La compétitivité est un facteur clé de la stratégie de Lisbonne. La RDTI, les questions de propriété intellectuelle et de droits d'auteur, ainsi que le soutien aux PME et la politique industrielle sont autant de questions importantes, surtout en période de crise. La section prépare actuellement des avis sur la plupart de ces thèmes qui seront sans doute adoptés pendant la présidence espagnole de l'UE.

Services financiers

La crise économique et financière exige des mesures fortes dans le domaine des marchés financiers. Le Comité sera certainement appelé à se prononcer sur différentes initiatives attendues en matière bancaire et d'assurances et adoptera, sous la présidence espagnole, des avis sur les fonds d'investissements alternatifs, sur les gestionnaires de fonds propres et sur l'accès au crédit.



Jorge Pegado Liz
Groupe III – Activités diverses
Président de l'Observatoire du marché unique (OMU)

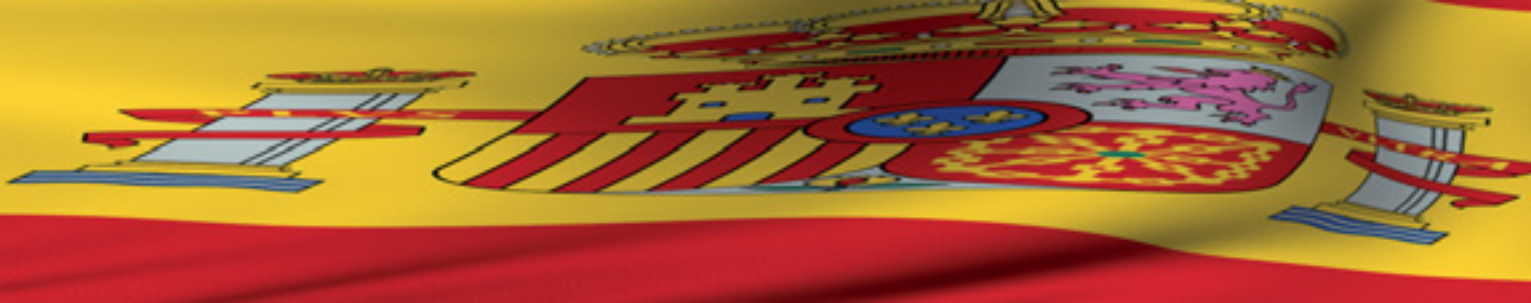
Tourisme

Le tourisme est un domaine qui gagne une nouvelle importance avec le traité de Lisbonne et auquel la présidence espagnole tient particulièrement. Des initiatives en matière de tourisme social sont en cours de préparation et le CESE, qui a toujours été très actif en la matière, devrait encore être appelé à se prononcer.

Observatoire du marché unique

L'Observatoire du marché unique (OMU) qui afin d'identifier les faiblesses du marché unique, de suggérer des solutions et d'aider le législateur à améliorer ses propositions continuera à accorder une grande importance aux questions liées à l'objectif "Mieux légiférer". Cela passera notamment par la coopération avec diverses plateformes telles que l'Institut universitaire européen (IUE), le Centre d'études de la politique européenne (CEPS) ou encore le Centre de politique européenne (EPC). La base de données de l'OMU consacrée aux initiatives européennes d'autorégulation et de corégulation, gérée en étroite collaboration avec la Commission européenne, contribuera également à des activités externes (menées par exemple par l'Institut de La Haye pour l'internationalisation du droit (Hiil) ou la fondation Bertelsmann). L'OMU apportera sans nul doute sa contribution au débat sur l'amélioration de la législation et le contrôle du secteur financier. Une certaine forme de coopération avec la section ECO serait donc souhaitable dans ce domaine.

Contact: **Jean-Pierre Faure**
+32 25469615
jean-pierre.faure@eesc.europa.eu



Emploi, politique sociale et citoyenneté, immigration et intégration



Xavier Verboven
Groupe II – Salariés
Président de l'Observatoire du
marché du travail (OMT)



Leila Kurki
Groupe II – Salariés
Présidente de la section SOC
(Emploi, politique sociale et citoyenneté)

À la demande de la présidence espagnole, la section SOC élaborera trois principaux avis exploratoires. Le premier, qui aura pour thème *Personnes handicapées: emploi et accessibilité*, sera adopté en mars 2010 et présenté au mois de mai lors de la réunion informelle des ministres responsables des questions relevant du handicap. Le deuxième avis exploratoire sera consacré à la *Formation à l'inclusion: un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Il s'agira d'une contribution majeure du CESE à l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'à la conférence qu'organiserà la présidence espagnole en avril sur *l'Emploi et l'inclusion sociale des jeunes*. Enfin, en s'inspirant du grand nombre d'avis et d'activités du CESE consacrés à cet enjeu, la section SOC préparera un avis exploratoire sur *l'Intégration des travailleurs immigrants* en vue de la conférence ministérielle du mois d'avril qui sera consacrée au thème de *l'Intégration*.

En effet, le thème de l'immigration et de l'intégration aura une importance cruciale durant la présidence espagnole. Le récent avis de la section SOC sur le *Programme de Stockholm* constitue, à cet égard, une contribution essentielle. En étroite coopération avec la Commission européenne, la section SOC poursuivra également ses efforts en organisant des réunions du *Forum européen pour l'intégration* qui a récemment été mis en place.

De toute évidence, l'emploi sera une priorité de premier plan pour la présidence espagnole. L'on peut s'attendre à ce que la section SOC élabore d'importants avis sur les *Lignes directrices pour l'emploi* ou encore sur les *Tendances en matière de travail indépendant*. L'avis d'initiative consacré à ce dernier thème doit être présenté en avril lors de la conférence organisée par la présidence espagnole et qui traitera du travail indépendant, de l'esprit d'entreprise et d'emplois de qualité. De même, l'avis de la section SOC intitulé *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux* a une importance stratégique certaine et apportera une précieuse contribution à la conférence consacrée aux *Nouvelles compétences pour l'avenir de l'emploi* qu'organiserà la présidence espagnole en avril. Parmi les priorités de la présidence espagnole figure également la question de l'égalité entre les hommes et les femmes qui fera l'objet d'un avis exploratoire de la section SOC élaboré à la demande de la Commission européenne. Intitulé *Future stratégie pour l'égalité entre femmes et hommes après 2010*, cet avis sera adopté au début de l'année 2010. Les récents rapports de la section SOC et de l'Observatoire du marché du travail

qui traitent de l'égalité entre les hommes et les femmes au travail et en matière d'équilibre entre activité professionnelle et vie privée auront également leur utilité dans ce contexte. La section SOC apportera en outre une autre contribution essentielle à la réflexion sur les conditions de travail et les droits des travailleurs grâce à l'avis d'initiative sur *La dimension sociale du marché intérieur* qui sera adopté au début de la présidence espagnole.

La section SOC continuera par ailleurs à mettre l'accent sur les défis auxquels font face les jeunes et les enfants, et ce grâce aux avis qui seront, eux aussi, adoptés au début de la présidence espagnole et qui s'intituleront *Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage et Service d'accueil et éducation des jeunes enfants*.

Les inégalités en matière de santé seront l'une des priorités majeures de la présidence espagnole. La section SOC contribuera aux conclusions qu'adoptera le Conseil sur cette question grâce à son prochain avis intitulé *Solidarité en matière de santé: réduction des inégalités dans l'UE*. Enfin, en coopération avec la présidence, la section consacrera des travaux à *La sécurité et la qualité du don et de la transplantation d'organes* ainsi qu'aux *Maladies chroniques* (cardiovasculaires et mentales).

Observatoire du marché du travail

Créé en 2007, l'Observatoire du marché du travail (OMT) a consacré d'importants travaux à la croissance durable de la productivité et à la qualité de la vie professionnelle, à la situation des personnes handicapées en matière d'emploi, à la question des femmes et du marché du travail, à l'égalité des chances et à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, à la situation des travailleurs âgés, aux conséquences de la crise et aux politiques actives du marché du travail, à des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux, aux tendances en matière de travail indépendant et à l'immigration, ainsi qu'au marché de l'emploi. Durant la présidence espagnole, l'OMT continuera à examiner de manière approfondie les questions présentant un rapport avec le marché du travail.

Contact: Alan Hick
+32 25469302
alan.hick@eesc.europa.eu

Agriculture, développement rural, environnement, développement durable

Au cours de la présidence espagnole de l'UE qui couvrira le premier semestre de l'année 2010, la section spécialisée "Agriculture, développement rural et environnement" lancera des initiatives dans ses domaines d'activité habituels. Certains sujets spécifiques se distinguent néanmoins, notamment en matière d'environnement et de développement durable; il s'agit par exemple du changement climatique, du suivi du sommet des Nations unies qui se tiendra à Copenhague, des réformes que connaîtront la politique commune de la pêche ainsi que la politique agricole commune (PAC), du septième programme d'action en matière d'environnement ou encore du bien-être des animaux.

Agriculture

À la demande de la présidence espagnole, le CESE prépare un avis intitulé *Modèle communautaire de production agricole: valorisation des produits et sécurité des consommateurs*.

La réforme de la politique agricole commune pour la période après 2013 est un enjeu essentiel, y compris pour la future présidence espagnole. Un avis d'initiative consacré à *La réforme de la politique agricole commune en 2013* est en cours d'élaboration et devrait être adopté en mars 2010. Le CESE devrait clairement définir sa vision de la réforme globale que connaîtra la PAC après 2013.

Un autre avis d'initiative se prépare sur *La future stratégie pour le secteur laitier*; il analyse la nécessité d'instaurer une gestion stratégique de la production européenne de lait pour la période d'après 2015. Cet avis précisera s'il convient d'adopter des lignes directrices claires afin de garantir un système de production laitière plus durable dans l'ensemble de l'UE et/ou s'il y a lieu de réexaminer les instruments de gestion du marché.

Pêche

Le CESE prépare actuellement un avis sur la *Réforme de la politique commune de la pêche*, un thème qui suscitera des controverses et des désaccords et qui intéresse tout particu-



Hans-Joachim Wilms
Groupe II – Salariés
Président de la section NAT
(Agriculture, développement rural
et environnement)



lièrement la présidence espagnole. La situation actuelle est caractérisée par la surpêche, une pêche non rentable, le fait que l'on privilégie des perspectives à court terme et par la nécessité d'apporter un soutien public à ce secteur.

Contact: Jakob Andersen
+32 25469258
jakob.andersen@eesc.europa.eu

Observatoire du développement durable



Les travaux de l'Observatoire du développement durable (ODD) couvrent plusieurs domaines auxquels s'intéressera la présidence espagnole, parmi lesquels le suivi des négociations internationales sur le changement climatique qui se dérouleront à Copenhague ou bien la stratégie européenne de développement durable.

En matière de changement climatique, la priorité reviendra aux moyens de s'y adapter et de faire participer les pays en développement aux efforts déployés dans ce domaine (y compris par le biais de financements) ainsi qu'aux transferts de technologies.



Stéphane Buffetaut
Groupe I - Employeurs
Président de l'Observatoire du
développement durable (ODD)

En décembre 2009, le Comité débutera ses travaux qui porteront sur la communication de la Commission européenne intitulée "Au-delà du PIB". La majeure partie de ces travaux sera néanmoins menée au cours du premier semestre de l'année 2010. Il est prévu d'organiser une audition sur ce thème afin d'obtenir des contributions supplémentaires d'acteurs concernés.

L'ODD consacrera également une conférence aux villes durables; elle se tiendra au cours du premier semestre de l'année 2010 (à Paris ou à Bordeaux) et mettra tout particulièrement l'accent sur le transport urbain durable.

L'ODD prévoit en outre d'organiser, en coopération avec le ministère de l'économie, du commerce et de l'innovation de la région d'Estrémadure (Espagne), une réunion qui portera sur deux éléments du programme pour l'Europe, à savoir le renouvellement grâce au développement durable et la gestion durable de notre capital naturel.

Les propositions concernant un éventuel septième programme d'action en matière d'environnement commenceront à être formulées au cours du premier semestre de l'année 2010. Le CESE prendra part aux travaux préparatoires.

En plus de ces thèmes, la Commission procédera vraisemblablement à diverses saisines portant sur les propositions législatives ayant trait à l'environnement.

Contact: [Annika Korzinek](mailto:Annika.Korzinek@eesc.europa.eu)
+32 25468065
annika.korzinek@eesc.europa.eu



János Tóth
Groupe III – Activités diverses
Président de la section TEN
(Transports, énergie, infrastructures, société de l'information)

Transports, énergie, infrastructures, société de l'information

Transport routier et mobilité urbaine

Suite à la demande de la présidence espagnole, le CESE élaborera un avis exploratoire sur *La politique européenne des transports/ stratégie de Lisbonne et développement durable*. L'objectif de cet avis sera d'identifier concrètement de quelle manière le secteur du transport peut répondre à la nécessité de promouvoir toujours plus la protection de l'environnement, la mobilité durable et des ressources énergétiques à faible émission de carbone tout en renforçant la compétitivité ainsi que la cohésion économique et sociale de l'UE. S'agissant du transport urbain, le CESE portera l'essentiel de ses efforts sur la préparation de son avis concernant le plan d'action européen sur la mobilité urbaine. Une manifestation publique majeure pourrait être consacrée à ce même thème au mois de juin 2010.

Réseaux transeuropéens de transport

La politique des réseaux transeuropéens de transport fait actuellement l'objet d'un examen approfondi. La Commission européenne a mené de vastes consultations et les premières orientations politiques devraient être présentées au cours de la présidence espagnole. Le CESE a directement pris part à ce processus, notamment grâce à sa participation à un groupe d'experts de la Commission. Il prépare un avis sur les connexions de transport entre l'UE et l'Afrique, qui intéressera au plus haut point la présidence espagnole.

Transport aérien

Le CESE sera probablement invité à élaborer un avis exploratoire sur *Les relations transatlantiques entre l'Union européenne et les pays d'Amérique du Sud dans le secteur du transport aérien – accord horizontal sur les transports aériens avec le Brésil*. Ce thème revêt une importance politique certaine puisqu'au cours de la présidence espagnole, la Commission négociera et, espérons-le, conclura, un accord horizontal de transport avec le Brésil. Le CESE peut s'appuyer sur le contenu de l'avis exploratoire consacré aux *Relations transatlantiques entre l'Union européenne et les pays d'Amérique du Nord dans le secteur du transport aérien – Une véritable convergence réglementaire* adopté en 2009 à la demande de la présidence tchèque. Le CESE entretient des relations étroites avec la société civile brésilienne et peut apporter un aperçu très concret de l'accord que prévoient de conclure l'UE et le Brésil. Le Comité pourrait également être invité par la présidence espagnole à élaborer

un autre avis exploratoire sur la stratégie globale de prévention des accidents aériens.

Énergie

La présidence espagnole demandera probablement au CESE de préparer un avis exploratoire sur *La politique énergétique de l'UE dans le cadre du traité de Lisbonne: une communauté européenne de l'énergie renouvelable?* Dans cette optique, une audition publique pourrait être organisée en Espagne en coopération avec le CIEMAT (Centre de recherches énergétiques, environnementales et technologiques). Le suivi du sommet de Copenhague sur le climat inclura sans doute des activités du CESE dans le domaine énergétique.

Société de l'information

Il est prévu que le CESE contribue au débat sur la stratégie pour l'après i2010 intitulée *Europe numérique*, qui définira le nouveau programme de travail relatif à la politique européenne en matière de société de l'information. L'on envisage notamment de contribuer au débat portant sur la *Charte des droits des utilisateurs de télécommunications* en s'appuyant sur l'avis du Comité consacré au service universel. Les autres thèmes qui pourraient être examinés au cours de la présidence espagnole avec une éventuelle contribution du CESE concernent l'avenir d'internet, les réseaux de nouvelle génération et la gestion du spectre, le dividende numérique ou encore la promotion d'un internet plus sûr, notamment pour les jeunes.

Services d'intérêt général

Le CESE adoptera prochainement un avis d'initiative sur la clarification de la répartition des compétences entre l'UE et les États membres pour ce qui est des services d'intérêt économique général, thème qui est au cœur du débat européen. Conformément au programme pour l'Europe du CESE et en attendant que soit achevée la ratification du traité de Lisbonne, le groupe d'étude permanent sur les services d'intérêt général (SIG) continuera à insister sur la nécessité d'adopter une initiative communautaire afin de définir, dans ce domaine, des lignes directrices reflétant l'importance de la cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne.

Contact: Eric Ponthieu
+ 32 25468771
eric.ponthieu@esc.europa.eu



Mutations industrielles



Joost van Iersel
Groupe I – Employeurs
Président de la Commission consultative
des mutations industrielles (CCMI)



D'une manière générale, la CCMI mettra son expertise et son expérience au profit de la présidence espagnole afin de la soutenir dans le principal domaine d'intérêt que constitue pour elle une Europe compétitive et ouverte, socialement responsable et respectueuse de l'environnement. De cette manière, la CCMI continuera à examiner les propositions visant à réaliser les objectifs de la stratégie de Lisbonne renouvelée, appelée à voir le jour pendant la présidence espagnole.

Concrètement, la CCMI s'efforcera d'effectuer un suivi actif de son récent avis relatif à l'impact de la crise mondiale sur les principaux secteurs manufacturiers et des services européens, qui restera malheureusement d'actualité au cours du premier semestre 2010; la construction navale, les deux-roues motorisés et l'imprimerie lourde figurent parmi les secteurs qui feront l'objet d'une attention particulière. En outre, la CCMI jettera un regard prospectif sur les pistes proposées pour construire un avenir plus stable et durable. Dans ce contexte, elle élaborera un avis sur les parcs technologiques, industriels et scientifiques européens en période de gestion de crise, de

préparation à l'après-crise et de stratégie post-Lisbonne; cet avis rejoindra ainsi plusieurs priorités de la présidence espagnole. Dans tous ces domaines, la commission consultative possède une expertise et une expérience qu'elle est prête à mobiliser afin de fournir des données revues et actualisées à la présidence espagnole, grâce, dans certains cas, à l'organisation d'auditions, y compris en Espagne.

La CCMI poursuivra son programme de manifestations destinées à diffuser les méthodes employées par les nouveaux comme par les anciens États membres pour atténuer et anticiper les effets des mutations industrielles. La CCMI entend étendre ces discussions à certains États voisins tels que l'Ukraine.

Contact: Pol Liemans
+32 25468215
pol.liemans@eesc.europa.eu



L'Europe dans le monde



Filip Hamro-Drotz
Groupe I – Employeurs
Président de la section REX
(Relations extérieures)

Dans le cadre du **processus d'élargissement**, le CESE organisera, les 12 et 13 avril 2010, une réunion du comité consultatif mixte (CCM) UE-Turquie. Une réunion du CCM UE-Croatie se tiendra également à Bruxelles en avril 2010, de même que la seconde réunion du CCM UE-ancienne République yougoslave de Macédoine aura lieu en février 2010 à Skopje. En juin 2010, le CESE organisera le troisième Forum de la société civile des Balkans occidentaux. La présidence espagnole sera invitée à participer à ces réunions. On prévoit en outre l'adoption d'un avis sur les relations entre l'UE et le Monténégro.

S'agissant des **relations** qu'entretient l'**UE avec ses voisins de l'Est**, le CESE organisera en mars 2010, à Kiev, le deuxième séminaire conjoint avec le Conseil économique et social tripartite national (CESTN) ukrainien, qui aura pour thème la contribution de la société civile à la mise en œuvre de l'accord d'association UE-Ukraine. En juin 2010 se tiendra à Moscou le troisième séminaire conjoint du CESE et de la Chambre civique de la Fédération de Russie (CCFR), auquel participeront activement d'autres acteurs économiques et sociaux. Des représentants de la présidence espagnole seront associés à ces manifestations.

Concernant les **relations avec les pays partenaires du Sud**, le CESE élaborera un avis sur les relations entre l'UE et le Maroc qu'il présentera à la présidence espagnole en tant que contribution au sommet euro-marocain qui aura lieu au printemps 2010. Deux avis seront adoptés, l'un traitant de l'agriculture dans l'Euromed et l'autre consacré aux personnes handicapées vivant dans cette région.

Quant aux **relations entre le CESE et l'Asie**, non seulement la septième réunion de la table ronde de la société civile UE-Chine (à Chongqing, en Chine), mais également la prochaine réunion de la table ronde de la société civile UE-Inde seront organisées durant la présidence espagnole. En 2010 aura également lieu une manifestation commune de la société civile UE-Japon.

En mai 2010, le CESE organisera à Addis-Abeba le onzième séminaire régional des milieux économiques et sociaux **ACP-UE** auquel prendront part des représentants de milieux économiques et sociaux des quinze pays de l'Afrique de l'Est et du Sud. Le CESE invitera des représentants de la présidence espagnole à participer à cette manifestation. Le comité de suivi ACP-UE du CESE assistera par ailleurs à la 19e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui se tiendra en Espagne du 29 mars au 1er avril 2010. Le CESE prendra en outre activement part à la mise en œuvre de l'accord commercial CARIFORUM-CE.

Le CESE adoptera un avis sur les aspects économiques et sociaux des **relations entre l'UE et l'Amérique latine**, y compris sur la dimension sociale de l'innovation, qui servira de base aux discussions lors de la sixième rencontre des représentants de la société civile organisée de l'Amérique latine et des Caraïbes (dont la tenue est prévue à Madrid, du 5 au 7 mai 2010). Cette rencontre permettra de transmettre les points de vue de la société civile au sommet de chefs d'État UE-Amérique latine organisé par la présidence espagnole à Madrid, les 17 et 18 mai 2010. La deuxième table ronde de la société civile UE-Brésil aura, quant à elle, lieu au Brésil en janvier 2010, toujours sous la présidence espagnole.

Pour ce qui est des **relations transatlantiques**, le CESE adoptera deux avis, l'un consacré aux relations entre l'UE et le Canada, l'autre à la promotion du modèle social européen dans le cadre de nos relations avec les États-Unis.

Enfin, s'agissant des **questions commerciales**, le CESE adoptera un avis sur le commerce et le changement climatique et un autre sur le commerce équitable. Le Comité continuera à suivre les négociations en cours à l'échelle multilatérale et régionale.

Contact: [Jean-François Bence](mailto:jean-francois.bence@eesc.europa.eu)
+32 25469399
jean-francois.bence@eesc.europa.eu



Le Comité économique et social européen (CESE)



Mario Sepi
Président



Iriñi Pari
Vice-présidente
Présidente du Groupe "Communication"



Seppo Kallio
Vice-président
Président du Groupe budgétaire



Henri Malosse
Président du Groupe I
Employeurs



Georgios Dassis
Président du Groupe II
Salariés



Staffan Nilsson
Président du Groupe III
Activités diverses



Martin Westlake
Secrétaire général

Le Comité économique et social européen est une assemblée consultative créée par les traités de Rome en 1957. Il est constitué de représentants des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Sa mission fondamentale consiste à assurer une fonction de conseil auprès des trois grandes institutions (Parlement européen, Conseil de l'Union européenne et Commission européenne).

Le Comité est obligatoirement consulté dans les cas prévus par les traités, ainsi que dans tous les cas où ces institutions le jugent opportun. Il peut également être saisi à titre exploratoire par l'une ou l'autre institution ou prendre lui-même l'initiative d'émettre des avis (15% environ de ses avis sont d'initiative). Le Comité adopte en moyenne 150 avis par an sur les thèmes les plus variés concernant la construction

européenne. Il participe donc activement au processus de décision communautaire.

En outre, deux missions complémentaires sont assurées par le CESE: premièrement, permettre une meilleure adhésion et une plus grande participation de la société civile organisée au projet européen et, deuxièmement, renforcer le rôle de la société civile organisée dans les pays (ou ensembles de pays) extracommunautaires, par exemple, dans les pays candidats à l'adhésion, avec lesquels ont été constitués des comités consultatifs très actifs. Mais aussi dans les pays du bassin méditerranéen (Euromed), de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) ou d'Amérique latine, ou encore en Inde, entre autres. Le CESE entretient un dialogue structuré avec les représentants des organisations de la société civile de ces pays ou régions, et s'efforce d'y promouvoir la création de

structures consultatives inspirées de son modèle. Ainsi, grâce au CESE, la construction européenne n'est pas seulement l'œuvre des institutions européennes et des hommes politiques. Elle est aussi celle des citoyens organisés engagés dans la vie économique, sociale et culturelle de leur pays.

Le CESE est composé de 344 membres, répartis en 3 groupes: celui des "Employeurs", celui des "Salariés" et celui des "Activités diverses", qui réunit les représentants des secteurs de la vie économique et sociale autres que ceux des deux premiers groupes, à savoir les organisations d'artisans, d'agriculteurs, de PME, de professions libérales, de consommateurs ou d'acteurs de l'économie sociale, les associations familiales, les groupements militant en faveur des handicapés, contre l'exclusion ou pour des causes d'intérêt général, etc. La composition du Comité n'est pas statique; elle évolue à chaque renouvellement quadriennal, afin de refléter au mieux l'évolution de la société civile organisée des États membres. Le dernier renouvellement des effectifs du CESE, pour une période de quatre ans, a eu lieu au mois d'octobre 2006 (il a accueilli 30% de nouveaux membres au terme de cette opération).

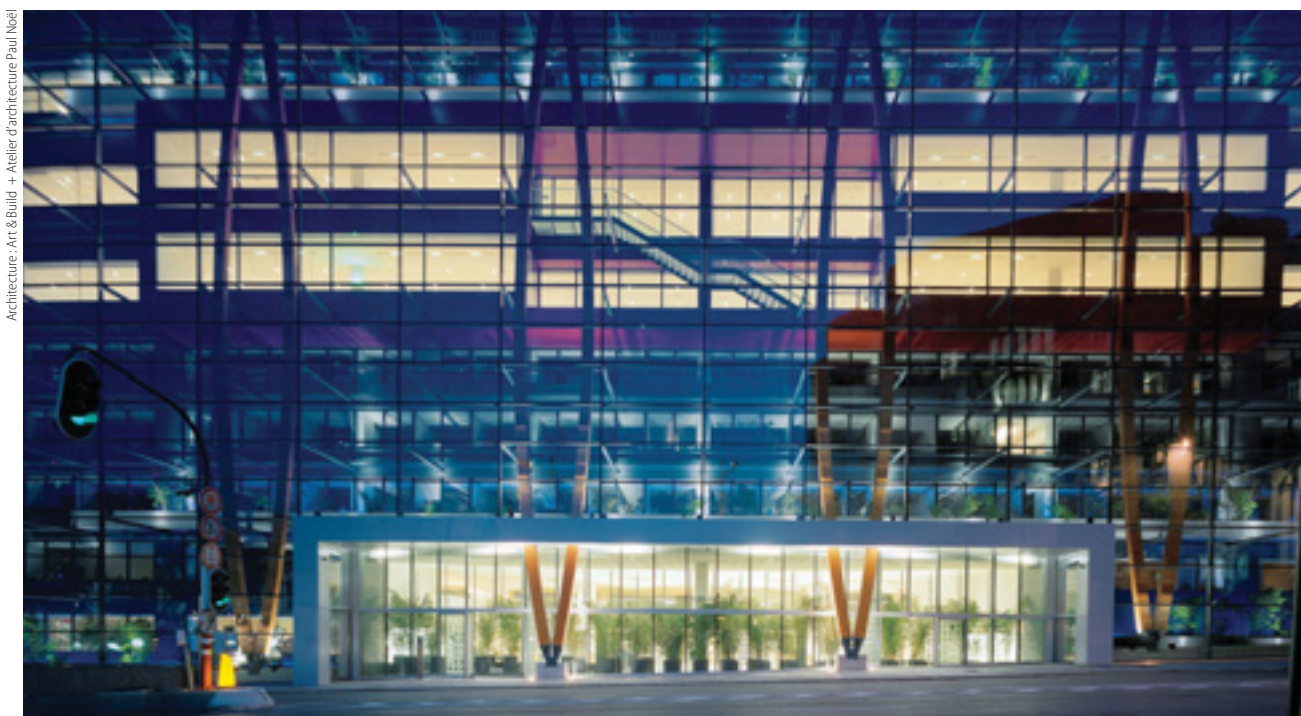
Jusqu'au mois de septembre 2010, la présidence du Comité sera assurée par M. Mario Sepi (groupe "Salariés", Italie), assisté de deux vice-présidents, Mme Irini Pari (groupe "Employeurs", Grèce) et M. Seppo Kallio (groupe "Activités diverses", Finlande). Le secrétariat du Comité est dirigé par M. Martin Westlake, secrétaire général.

Relations entre le Comité économique et social européen et les conseils économiques et sociaux et institutions similaires

Grâce à une étroite coopération avec les conseils économiques et sociaux et institutions similaires, le CESE a établi un important réseau au niveau de l'UE. Dans les États membres de l'Union européenne, cette collaboration repose sur des réunions régulières, consacrées à des thèmes précis (en particulier la stratégie de Lisbonne renouvelée), ainsi que sur l'échange d'informations et le développement d'un site internet commun (<http://eesc.europa.eu/ceslink/09-fr/presentation-ceslink-fr.html>).

Le CESE participe également activement aux travaux de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), qui a des membres dans une cinquantaine de pays.

Enfin, le CESE entretient des relations suivies avec les organisations de la société civile des pays candidats à l'adhésion ainsi que de plusieurs pays ou ensembles géographiques hors de l'Union européenne. Ses activités sont menées en coopération avec les conseils économiques et sociaux dans les États membres qui possèdent de telles institutions.



Architecture: Art & Build + Atelier d'architecture Paul Nogué

Les membres espagnols du Comité économique et social européen



Barbadillo López, Rafael

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Cobano Suárez, María del Carmen

Responsable des affaires internationales de l'Union des petits agriculteurs et éleveurs (UPA)

- Membre du Groupe III – Activités Diverses
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Cabra de Luna, Miguel Ángel

Responsable des relations internationales de la Confédération espagnole des entreprises d'économie sociale (CEPES)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Marché unique, production et consommation (INT)



Espuny Moyano, José María

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Membre du Groupe Communication
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Marché unique, production et consommation (INT)



Cavero Mestre, Lourdes

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Marché unique, production et consommation (INT)
- Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)



González de Txabarri Etxaniz, Laura

Membre du comité exécutif et responsable du département international de Solidarité des travailleurs basques (ELA-STV)

- Membre du Groupe II – Salariés
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Relations extérieures (REX)



Hernández Bataller, Bernardo

Secrétaire général de l'Association des usagers des communications (AUC)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Marché unique, production et consommation (INT)
- Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)



Narro, Pedro

Directeur pour les affaires européennes de l'Association rurale des jeunes agriculteurs (ASAJA)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Relations extérieures (REX)



López Almendáriz, Margarita

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Relations extérieures (REX)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Panero Flórez, Ángel

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Commission consultative des mutations industrielles (CCMI)
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Marché unique, production et consommation (INT)



Mendoza Castro, Juan

Directeur de l'école syndicale "Julián Besteiro" de l'Union générale des travailleurs (UGT)

- Membre du Groupe II – Salariés
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Marché unique, production et consommation (INT)



Pariza Castaños, Luis Miguel

Membre du secrétariat pour la politique internationale de la Confédération syndicale des commissions ouvrières (CC OO)

- Membre du Groupe II – Salariés
- Commission consultative des mutations industrielles (CCMI)
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Moreno Preciado, Juan

Membre du secrétariat pour la politique internationale de la Confédération syndicale des commissions ouvrières (CC OO)

- Membre du Groupe II – Salariés
- Relations extérieures (REX)
- Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)



Rodríguez García-Caro, José Isaías

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

- Membre du Groupe I – Employeurs
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Relations extérieures (REX)



Sánchez Ansó, Javier

Responsable des relations internationales, des structures agricoles et du développement rural de la commission exécutive de la Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (COAG)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Relations extérieures (REX)



Sartorius Álvarez de Bohorques, José

Membre de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)

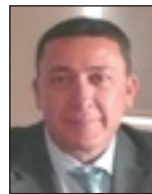
- Membre du Groupe I – Employeurs
- Marché unique, production et consommation (INT)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Sánchez Miguel, María Candelas

Membre du secrétariat pour la politique internationale de la Confédération syndicale des commissions ouvrières (CC OO) et professeur à la faculté des sciences économiques de l'Université de Madrid

- Membre du Groupe II – Salariés
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Marché unique, production et consommation (INT)



Trías Pinto, Carlos

Économiste, responsable du département technique de l'Association générale des consommateurs (ASGECO)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Santillán Cabeza, Sergio Ernesto

Avocat à l'Union générale des travailleurs (UGT)

- Membre du Groupe II – Salariés
- Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN)
- Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale (ECO)



Zufiaur Narvaiza, José María

Président de la Fondation Éducation et Travail

- Membre du Groupe II – Salariés
- Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC)
- Relations extérieures (REX)



Sarró Iparraguirre, Gabriel

Directeur de l'Organisation des producteurs associés de grands thoniers frigorifiques (OPAGAC)

- Membre du Groupe III – Activités diverses
- Agriculture, développement rural, environnement (NAT)
- Relations extérieures (REX)

Priorités de la présidence espagnole du Conseil, janvier - juin 2010*

Traité de Lisbonne

En fonction des résultats obtenus sous la présidence suédoise, mise en œuvre des nouvelles dispositions institutionnelles prévues par le Traité de Lisbonne.

Relance économique

Assurer la relance économique et la poursuite d'un modèle de croissance stable, d'une nouvelle économie durable fondée sur l'innovation (tant l'innovation technologique, surtout dans le domaine des TIC, que d'autres types d'innovation) et génératrice d'emplois de qualité (la conciliation de la vie familiale et professionnelle méritera une attention particulière dans ce contexte). L'Espagne œuvrera pour que le nouveau cadre de régulation et de supervision financière soit adopté.

Stratégie de Lisbonne

L'Espagne agira pour que la stratégie post-Lisbonne soit surtout un grand pacte pour l'emploi et pour l'emploi de qualité. Un pacte pour la promotion du dialogue social. Un pacte pour un marché du travail marqué par l'engagement des entreprises et des travailleurs, reflétant une meilleure gouvernance. L'Espagne lancera un nouvel Agenda social européen en complément de la stratégie post-Lisbonne.

Citoyenneté européenne et droits fondamentaux

L'Espagne s'efforcera de contribuer à une meilleure protection des citoyens européens dans les pays non communautaires (notamment en améliorant l'assistance consulaire). Lutte contre la discrimination et la violence envers les femmes. Promotion de la solidarité entre groupes sociaux et entre territoires.

Espace de liberté, de sécurité et de justice

Sous la présidence espagnole se déroulera la première évaluation du Pacte européen pour l'immigration et l'asile. Lancement d'un débat sur l'intégration comme facteur de développement économique et de cohésion sociale, ainsi que d'un débat sur l'emploi et les politiques migratoires. Coopération policière accrue pour lutter contre le terrorisme (intensification de la coordination entre États membres) et le trafic de drogues.

L'Europe dans le monde

L'Espagne poussera l'Union européenne à développer davantage de politiques communes dans les domaines du changement climatique, de la politique énergétique et de la lutte contre la pauvreté. L'Espagne tâchera de renforcer les liens de l'Union européenne avec le Maghreb, et développera davantage les relations transatlantiques avec les États-Unis, de même qu'avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

*Priorités provisoires de la présidence espagnole au moment de la mise sous presse du présent document. Des modifications ne sont pas à exclure.



Informations générales sur le Royaume d'Espagne



Capitale	Madrid
Autres villes importantes	Barcelone, Valence, Séville, Saragosse, Málaga, Palma de Majorque, Las Palmas de Gran Canaria, Bilbao
Population	46 661 950
Langue	une langue nationale: l'espagnol (ou castillan), quatre langues régionales (le basque, le catalan, le galicien, le valencien)
Monnaie	euro
Superficie	504 782 km ²
PIB	972 milliards d'euros
Taux de chômage	17,9 %

Espérance de vie
83 ans pour les femmes, 78 ans pour les hommes

Chef de l'État

Sa Majesté le Roi Juan Carlos I^{er}

Président du gouvernement

M. José Luis Rodríguez Zapatero

Ministre des Affaires étrangères

M. Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé

Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

M. Diego Lopez Garrido

Les institutions. Décrite comme la constitution du consensus, la constitution espagnole de 1978 a été élaborée sur base de négociations et d'accords entre les différents partis politiques disposant d'une représentation parlementaire.

Composée de 12 membres, **la Cour constitutionnelle** est l'autorité suprême pour statuer sur les interprétations de la constitution. Elle agit indépendamment de toutes les autres autorités constitutionnelles et est uniquement soumise à la constitution espagnole et à la réglementation établie par la loi organique n° 2/1979 du 3 octobre, amendée à plusieurs reprises.

La couronne. La forme politique de l'État espagnol est celle d'une monarchie parlementaire. En sa qualité de chef de l'État, le roi symbolise son unité et sa pérennité. Il est l'arbitre et le modérateur du fonctionnement régulier des institutions; il est le plus haut représentant de l'État espagnol dans les relations internationales.

Le gouvernement exerce le pouvoir exécutif et réglementaire au sein du Royaume d'Espagne. C'est un gouvernement de régime parlementaire, qui gouverne au nom du roi. Il est dirigé par le président du gouvernement, élu par le Congrès des députés. Conformément au chapitre II du titre I de la loi 50/97 du 27 novembre, les organes d'appui et de collaboration du gouvernement sont les secrétaires d'État, la Commission générale des secrétaires d'État et sous-secrétaires, le Secrétariat du gouvernement, les cabinets ministériels.

Le gouvernement de la IX^e législature est en fonction depuis le 14 avril 2008. Il est dirigé par le socialiste José Luis Rodríguez Zapatero.

Le Parlement espagnol (Cortes Generales) – le pouvoir législatif de l'État est exercé par le Parlement espagnol, qui représente le peuple espagnol et contrôle l'action du gouvernement. C'est un organe bicaméral comprenant le Congrès des députés et le Sénat. Députés et sénateurs sont élus pour quatre ans.

Le Congrès des députés compte 350 membres. Tous les projets et propositions de loi sans exception doivent d'abord être examinés par cette chambre. Le Sénat a le pouvoir d'opposer son veto ou d'amender les textes rédigés par le Congrès, qui est alors responsable de la décision finale au terme d'un réexamen.

Le Sénat est décrit par la constitution comme la chambre de la représentation territoriale. Sous cette IX^e législature, le Sénat compte un total de 264 sénateurs.

L'organisation territoriale de l'État

Les communautés autonomes et les villes bénéficiant du statut d'autonomie

La constitution de 1978 reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui composent la nation espagnole, ainsi que la solidarité entre celles-ci. Le développement des dispositions de la constitution a débouché sur un remaniement complet de l'organisation territoriale de l'État. En conséquence, l'Espagne est devenue l'un des pays les plus décentralisés d'Europe, avec 17 communautés et deux villes autonomes.

Collectivités locales

L'Espagne compte 50 provinces et 8 111 communes.

Justice. Selon les termes de la constitution, la justice émane du peuple et est rendue au nom du roi par des juges et des magistrats formant le pouvoir judiciaire. L'accent doit être mis avant tout sur le principe d'unité juridictionnelle; en Espagne, la justice est rendue par un corps unique de juges et de magistrats.

Le Tribunal suprême est la plus haute juridiction du pays, sauf en ce qui concerne les dispositions sur les garanties constitutionnelles, qui sont du ressort de la Cour constitutionnelle. Son président, qui préside également le Conseil général du pouvoir judiciaire, est proposé par ce dernier organe et nommé par le roi.

Le Conseil général du pouvoir judiciaire est l'organe qui dirige les juges et magistrats. Il est gouverné par le président du Tribunal suprême et compte 20 autres membres, qui sont proposés par le Parlement à la majorité des trois cinquièmes de ses membres et nommés par le roi pour un mandat de 5 ans.

Le procureur général est proposé par le gouvernement et nommé par le roi après consultation du Conseil général du pouvoir judiciaire. Le ministère public a pour mission d'engager toutes les actions en justice nécessaires à la défense des droits des citoyens et de l'intérêt public protégé par la loi, d'office ou à la demande des intéressés.



Partis politiques

- Parti socialiste ouvrier espagnol (Partido Socialista Obrero Español, PSOE), actuellement au pouvoir
- Parti populaire (Partido Popular, PP)
- Convergence et union (Convergència i Unió, CIU)
- Gauche républicaine de Catalogne (Esquerra Republicana de Catalunya, ERC)
- Parti nationaliste basque (Partido Nacionalista Vasco, PNV)
- Bloc nationaliste galicien (Bloque Nacionalista Galego, BNG)
- Gauche unie – Initiative pour la Catalogne – Verts (Izquierda Unida-Iniciativa per Catalunya Verds – IU-ICV)
- Coalition des îles Canaries (Coalición Canaria, CC)
- Union du peuple de Navarre (Unión del Pueblo Navarro, UPN)
- Oui à la Navarre (Nafarroa Bai, NaBai)
- Union Progrès et démocratie (Unión Progreso y Democracia, UPyD)

Quelques sites internet utiles

Site officiel du gouvernement espagnol
www.la-moncloa.es

Sur ce site, voir notamment la rubrique:
www.la-moncloa.es/Espana/Espaniahoy/default.htm
(informations mises à jour sur l'Espagne)

Site officiel de la Représentation permanente de l'Espagne
auprès de l'Union européenne à Bruxelles: www.es-ue.org

Office espagnol des statistiques: www.ine.es

Site internet du ministère des administrations publiques sur
les communautés autonomes:
www.map.es/documentacion/politica_autonomica/

Site internet officiel sur le tourisme en Espagne:
www.spain.info/

Programme des manifestations 2010

Conférences, séminaires, auditions et réunions extraordinaires
1^{er} semestre

1. MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CESE

INITIATIVES À CARACTÈRE HORIZONTAL

Session plénière des jeunes au siège du CESE (COMM)	<i>Bruxelles, 15-17 avril</i>
Événement sur le thème "agir au niveau local" avec le groupe Communication et les points de contact communication du CESE (COMM)	<i>Espagne, 25 juin</i>
Séminaire pour les centres Europe Direct (COMM)	<i>Bruxelles, avril</i>
Réunion extraordinaire du Bureau à Madrid	<i>Madrid, 22 juin 2010</i>

ACTIVITÉS DES GROUPES

Réunion extraordinaire du Groupe I	<i>Madrid, avril</i>
Conférence organisée par Insuleur avec l'appui du Groupe I sur "Le tourisme et l'agro-alimentaire"	<i>Ténériffe, date à confirmer</i>
Visite du président du Groupe I	<i>Melilla, date à confirmer</i>
Le bureau du Groupe III rencontrera des représentants des organisations de la société civile espagnole et des membres du Conseil économique et social espagnol pour un échange de vues et un débat sur "L'économie durable et la nouvelle stratégie de Lisbonne".	<i>Madrid, 5 mars (à confirmer)</i>

ACTIVITÉS DES SECTIONS

MARCHÉ UNIQUE, PRODUCTION ET CONSOMMATION

Réunion du groupe d'étude INT/509 (sur la communication de la Commission intitulée "Réexaminer la politique communautaire de l'innovation dans un monde en mutation"), audience publique sur le même thème et visite de l'Institut de prospective technologique (qui dépend du Centre commun de recherche de la Commission européenne).	<i>Séville, 14-15 février 2010</i>
Journée européenne du consommateur (JEC) 2010, organisée conjointement avec la présidence espagnole et la Commission européenne. Thème à préciser en coordination avec la présidence espagnole.	<i>Madrid, 15 mars</i>
Audition publique externe de l'OMU Thème à définir	<i>Alicante (OAMI) (lieu proposé), 20-21 mai (date proposée)</i>
Audition publique sur le "28 ^e régime" (OMU)	<i>Bruxelles, date à confirmer</i>
Audition publique sur la "Réparation automobile" (OMU)	<i>Bruxelles, date à confirmer</i>



RELATIONS EXTÉRIEURES

Réunion extraordinaire du bureau de la section	Melilla, 8 février
2 ^e réunion du comité consultatif mixte (CCM) de la société civile UE- ancienne République yougoslave de Macédoine	Skopje, 24 février
Séminaire conjoint CESE-CNTES d'Ukraine	Ukraine, mars
7 ^e réunion du comité consultatif mixte UE-Croatie	Bruxelles, 8 avril
Comité consultatif mixte de la société civile UE-Turquie	Turquie, 12-13 avril
Table ronde de la société civile UE-Chine	Chine, avril
11 ^e séminaire régional des milieux économiques et sociaux ACP-UE	Addis Abeba, mai
6 ^e réunion des organisations de la société civile UE-Amérique latine et Caraïbes	Madrid, 5-7 mai
Réunion du bureau du comité consultatif de l'EEE et réunion du comité consultatif	Lieu à confirmer, mai
Séminaire CESE-Japon	Bruxelles, mai/juin
3 ^e forum de la société civile des Balkans occidentaux	Bruxelles, 28-29 juin
3 ^e séminaire conjoint CESE-Chambre civique de la Fédération de Russie	Moscou, juin
Table ronde UE-Inde	Inde, date à confirmer

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES, CITOYENNETÉ

Audition sur l'intégration des travailleurs immigrants	Bruxelles, 14 janvier
Diverses auditions de l'Observatoire du marché du travail	Bruxelles, février-juin
Réunion du Forum européen sur l'intégration	Saragosse (à confirmer), avril
Réunion conjointe SOC/REX/OIT sur les conséquences sociales de la crise économique	Genève (à confirmer), avril-mai

AGRICULTURE, DÉVELOPPEMENT RURAL, ENVIRONNEMENT

2 ^e réunion du groupe d'étude sur l'aquaculture (NAT/445) et audition publique sur le thème "Un avenir durable pour l'aquaculture", avec la participation des membres du groupe d'étude "Réforme de la politique commune de la pêche" (NAT/443)	Vigo, 14-15 janvier
Réunion de la section et de l'Observatoire du développement durable. L'ordre du jour comprendra entre autre l'avis exploratoire: "Modèle communautaire de production agricole: valorisation des produits et sécurité pour les consommateurs". Présentation de l'avis exploratoire au cours d'une audition publique, avec la participation des principaux acteurs concernés.	Logroño, 11-12 mars
Réunion avec le ministère régional de l'économie, du commerce et de l'innovation d'Extrémadure, axée sur deux éléments du Programme pour l'Europe: "Le renouvellement grâce au développement durable" et "Gérer durablement notre capital naturel"	Merida, mi-avril
Conférence sur la promotion des produits et la sécurité des consommateurs (suivi de l'avis NAT/455)	Estrémadure (à confirmer), avril

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE, COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Audition sur le thème "Innovation dans le tourisme: définir une stratégie pour un développement durable dans les îles"	Malte, février
--	----------------

Audition sur "Les produits financiers socialement responsables"	<i>Madrid, date à confirmer</i>
Conférence sur les partenariats efficaces dans la politique de cohésion	<i>Bruxelles, date à confirmer</i>

TRANSPORTS, ÉNERGIE, INFRASTRUCTURES, SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Manifestation publique sur la mobilité urbaine	<i>Bruxelles, juin</i>
Audition sur les "emplois verts" (TEN/401)	<i>Bruxelles, 14 janvier</i>
Audition sur la politique énergétique de l'UE	<i>Madrid, avril</i>
Conférence sur l'emploi et la formation dans le secteur du transport maritime	<i>Bruxelles, 11 mars</i>

COMMISSION CONSULTATIVE DES MUTATIONS INDUSTRIELLES

Audition sur la "Politique européenne d'assainissement du secteur de l'imprimerie lourde en Europe"	<i>Allemagne, date à confirmer</i>
Audition sur "Les parcs technologiques, industriels et scientifiques européens" et visite à l'Institut européen de technologie	<i>Budapest, date à confirmer</i>
Séminaire sur "La politique industrielle en période de transition"	<i>Kiev, date à confirmer</i>

2. PARTICIPATION DU CESE À D'AUTRES MANIFESTATIONS

INITIATIVES À CARACTÈRE HORIZONTAL

Open Day (COMM)	<i>Bruxelles, 8 mai</i>
-----------------	-------------------------

ACTIVITÉS DES SECTIONS

RELATIONS EXTÉRIEURES

19 ^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE	<i>Madrid, 29 mars – 1^{er} avril</i>
Forum international sur la cohésion sociale en Amérique latine, organisé par la Commission européenne	<i>Lima, 8-10 février</i>
4 ^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-Amérique latine	<i>Séville, 11-12 mai</i>
Assemblée parlementaire paritaire Euromed	<i>Lieu et date à confirmer</i>
Réunion du Comité parlementaire mixte de l'EEE	<i>Lieu et date à confirmer</i>

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES, CITOYENNETÉ

Conférence inaugurale de "L'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010"	<i>Madrid, 21 janvier</i>
Informelle EPSSCO	<i>Barcelone, 28-30 janvier</i>
Conférence de la présidence sur la sécurité et les normes de qualité en matière de dons et de transplantations d'organes	<i>Madrid, 16-18 mars</i>
Congrès sur les libertés fondamentales et les droits des travailleurs	<i>Oviedo, 17-18 mars</i>
Conférence sur "L'institutionnalisation de la responsabilité sociale des entreprises en tant que résultat du dialogue multilatéral permanent et son impact sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises"	<i>Palma de Majorque, 25-26 mars</i>



Réunion informelle des ministres de l'égalité des chances et conférence sur "Les femmes dans le contexte de la crise économique et de l'après Lisbonne"	<i>Valence, 25-26 mars</i>
Conférence de la présidence sur la santé mentale et les personnes âgées	<i>Mars</i>
Conférence internationale sur le thème "De nouvelles compétences pour assurer l'avenir de l'emploi"	<i>Barcelone, 8-9 avril</i>
Conférence des jeunes Européens: "Dialogue structuré sur l'emploi et l'insertion sociale des jeunes"	<i>Jerez de la Frontera, 13-15 avril</i>
Conférence sur le thème "Activité indépendante, esprit d'entreprise et qualité de travail"	<i>Séville, 15-16 avril</i>
Conférence sur l'insertion active	<i>Burgos, 20 avril</i>
Conférence de la présidence sur les inégalités et les déterminants sociaux en matière de santé	<i>Madrid, 20-21 avril</i>
Conférence sur le thème "Les pensions minimales, la maturité des régimes de sécurité sociale et sa contribution à l'insertion sociale"	<i>Burgos, 22-23 avril</i>
Conférence internationale sur le thème "Contribution et réexamen à mi-parcours de la stratégie européenne sur la santé et la sécurité au travail (2007-2010)"	<i>Barcelone, 22-23 avril</i>
Conférence ministérielle sur l'intégration	<i>Saragosse, avril</i>
Conseil informel EPSCO	<i>Fin avril</i>
Réunion informelle des ministres chargés des questions liées au handicap	<i>Saragosse, 20 mai</i>
Conférence sur "Les services publics pour l'emploi en Europe: des approches nouvelles pour promouvoir l'aptitude des travailleurs à l'emploi et leur adaptabilité à de nouvelles formes d'emploi"	<i>Saragosse, 27-28 mai</i>
Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	<i>Bruxelles, mai</i>
Séminaire de haut niveau sur "l'approche intersectorielle des politiques de la jeunesse"	<i>Madrid, 3-4 juin</i>
Conférence de la présidence sur la sécurité des patients et la qualité des soins hospitaliers	<i>3-4 juin</i>

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE, COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Conférence de haut niveau sur le thème "Développement urbain et régénération urbaine intégrée en Europe"	<i>Madrid, 26-27 avril</i>
Conseil informel "politique régionale"	<i>Malaga, 28-30 avril</i>
Conférence sur le thème des "Villes durables"	<i>Dunkerque, 19-21 mai</i>
Conférence sur les aires métropolitaines	<i>Barcelone, 7-10 juin</i>
Conseil informel "développement urbain et logement"	<i>Tolède, 21-22 juin</i>
Forum économique de Bruxelles	<i>Bruxelles, date à confirmer</i>

COMMISSION CONSULTATIVE DES MUTATIONS INDUSTRIELLES

Participation à la "Journée maritime"	<i>Vigo, 19-21 mai</i>
Participation aux différents forums "restructurations" organisés par la DG Emploi	<i>Bruxelles</i>

Pour toute information complémentaire sur les travaux des sections du Comité, veuillez consulter notre site internet: www.eesc.europa.eu

Pour en savoir plus

La présente brochure fait partie d'une série de documents d'information publiés par le Comité économique et social européen. Parmi les autres titres de la série figurent *Découvrez le CESE*, *Le CESE: un pont entre l'Europe et la société civile organisée*, ou encore *L'impact du CESE*. Ces publications, ainsi qu'un certain nombre de contributions plus spécialisées, peuvent être consultées et téléchargées gratuitement à l'adresse www.eesc.europa.eu.

Le site de la présidence espagnole www.eu2010.es; voir également www.eutrio.es fournit des informations actualisées sur l'évolution des travaux de la présidence.

On trouvera sur le site internet du Conseil de l'Union européenne www.consilium.europa.eu/cms3_fo/index.htm une multitude d'informations concernant le Conseil et ses activités actuelles.

Le site internet du Parlement européen www.europarl.europa.eu offre lui aussi beaucoup d'informations sur le Parlement et ses activités.

Géré par la Commission européenne, le site internet Europa de l'Union européenne [http://europa.eu/](http://europa.eu) traite abondamment des activités de l'Union européenne. Il comporte diverses pages spécialement conçues pour fournir aux citoyens de l'Union européenne une approche plus interactive.

Pour toute question concernant l'Union européenne ou ses activités, vous pouvez envoyer un courriel au service Europe Direct www.europa.eu/europedirect/ ou appeler le **00 800 67 89 10 11** (numéro gratuit).



Comité économique et social européen

Unité Visites et Publications
Tél. +32 25469604 • Fax +32 25469764
Rue Belliard 99 • 1040 Bruxelles
BELGIQUE

www.eesc.europa.eu

Numéro de catalogue : EESC-2009-35-FR

QE-80-09-125-FR-C

ISBN 978-92-830-1271-9



DOI: 10.2864/25061



En 2009, le CESE s'est vu décerner par l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement (IBGE) le prestigieux label "Entreprise écodynamique" en obtenant 3 étoiles, ce qui correspond au plus haut niveau de labellisation. Ce label récompense les entreprises pour leurs performances environnementales.